



TransCanada

Du possible au réel

Renseignements aux médias :

Glenn Herchak/Kurt Kadatz (403) 920-7877

Renseignements aux analystes et investisseurs :

David Moneta/Debbie Persad (403) 920-7911

Communiqué

TransCanada maintient son solide rendement au deuxième trimestre et déclare son 155^e dividende consécutif

CALGARY, Alberta – Le 26 juillet 2002 - (TSE: TRP) (NYSE: TRP)

Points saillants du deuxième trimestre de 2002 :

(Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Pour le deuxième trimestre de 2002, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies (bénéfice net) de TransCanada PipeLines Limited s'est établi à 202 millions de dollars (0,42 \$ par action), comparativement au bénéfice net de 175 millions de dollars (0,37 \$ par action) au deuxième trimestre de 2001. Les résultats du deuxième trimestre de 2002 comprennent un bénéfice de 25 millions de dollars lié à la décision au sujet de la demande concernant un rendement équitable rendue par l'Office national de l'énergie (ONÉ) récemment pour la période allant du 1^{er} janvier 2001 au 30 juin 2002.
- Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour le deuxième trimestre de 2002 a totalisé 202 millions de dollars (0,42 \$ par action), comparativement à 96 millions de dollars (0,20 \$ par action) pour la même période en 2001.
- Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, le bénéfice net de TransCanada a atteint 388 millions de dollars (0,81 \$ par action), comparativement à 345 millions de dollars (0,73 \$ par action) pour la période correspondante en 2001. Outre le bénéfice net de 25 millions lié à la décision au sujet de la demande concernant un rendement équitable rendue par l'ONÉ récemment, le bénéfice net du premier semestre de 2002 comprend un montant de 7 millions de dollars se rapportant à la quote-part de TransCanada découlant d'une décision en faveur de Great Lakes Gas Transmission Company au sujet de la taxe d'utilisation du Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs.

- Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour le semestre terminé le 30 juin 2002 a totalisé 388 millions de dollars (0,81 \$ par action), comparativement à 258 millions de dollars (0,54 \$ par action) pour la même période en 2001.
- TransCanada continue de solidifier son bilan. Pour le deuxième trimestre de 2002, les fonds provenant des activités poursuivies se sont accrus d'environ 80 millions de dollars comparativement à la même période de l'exercice précédent. Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les fonds provenant des activités poursuivies se sont établis à 932 millions de dollars, comparativement à 814 millions de dollars pour la même période en 2001, soit une augmentation d'environ 14 pour cent. Durant les six premiers mois de 2002, TransCanada a affecté une partie de ses liquidités pour rembourser des emprunts de 116 millions de dollars venus à échéance et réduire de 240 millions de dollars le solde de ses billets à payer. La Société a affecté 215 millions de dollars à ses activités d'exploitation durant les six premiers mois de l'exercice.
- Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2002, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action sur ses actions ordinaires en circulation. Ce dividende, le 155^e dividende trimestriel consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires, est payable le 31 octobre 2002 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2002. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.
- Les livraisons de gaz naturel du réseau de l'Alberta se sont établies en moyenne à 11,3 milliards de pieds cubes par jour durant les six premiers mois de 2002, un volume comparable à celui de la même période en 2001. Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les volumes reçus des champs pour le réseau de l'Alberta ont été en moyenne de 11,3 milliards de pieds cubes par jour, comparativement à 11,4 milliards de pieds cubes par jour pour la période correspondante de l'exercice précédent. Notre réseau principal au Canada a assuré la livraison de 7,2 milliards de pieds cubes par jour en moyenne durant les six premiers mois de 2002, comparativement à 6,7 milliards de pieds cubes par jour au premier semestre de 2001. Pour les six premiers mois de l'exercice, les volumes reçus par le réseau principal au Canada à la frontière de l'Alberta et en Saskatchewan et destinés aux marchés se sont établis à 6,1 milliards de pieds cubes par jour, comparativement à 5,7 milliards de pieds cubes par jour pour la même période en 2001. Le réseau de la Colombie-Britannique a livré en moyenne 1,0 milliard de pieds cubes de gaz naturel par jour durant les six premiers mois de 2002, comparativement à 1,1 milliard de pieds cubes par jour durant la même période en 2001.

« Les résultats de TransCanada au deuxième trimestre témoignent de notre discipline et de notre démarche systématique en vue de maintenir et d'utiliser notre solide situation financière, affirme Hal Kvisle, chef de la direction de TransCanada. Les stratégies que nous avons adoptées au cours des deux dernières années nous ont permis de nous positionner en tant qu'une entreprise solide et stable sur le plan financier. Dans le contexte de l'instabilité des marchés financiers, alors que nombre de nos homologues éprouvent des difficultés, TransCanada continue d'offrir à ses actionnaires une valeur sûre et un rendement solide. »

« En continuant de miser sur nos cinq stratégies fondamentales, nous ne dérogeons pas de notre objectif absolu, soit d'être un chef de file du transport du gaz naturel et de la production d'électricité dans la partie septentrionale de l'Amérique du Nord. Je suis fier de la ténacité dont nous avons fait preuve depuis l'adoption de nos stratégies il y a plus de deux ans. Nous avons des objectifs bien définis, et nous savons comment les atteindre. Nous sommes un concurrent de taille dans nos secteurs d'activité essentiels, soit le transport du gaz naturel et la production d'électricité. Nous continuerons de mettre à profit nos avantages concurrentiels pour créer de la valeur pour les

actionnaires grâce à des investissements judicieux dans la partie septentrionale de l'Amérique du Nord. »

Les cinq stratégies fondamentales de TransCanada consistent à : assurer le maintien, la croissance et l'optimisation de son réseau de gazoducs, négocier un nouveau cadre réglementaire, assurer sa croissance dans le secteur de l'électricité, tendre vers l'excellence opérationnelle ainsi que maintenir et utiliser sa solidité financière.

Au sujet de la situation de l'industrie pipelinière réglementée au Canada, M. Kvisle a fait remarquer que TransCanada est le plus important propriétaire de gazoducs au Canada, avec une base tarifaire totalisant actuellement 14 milliards de dollars environ en ce qui a trait à ses gazoducs détenus en propriété exclusive. Pour les six dernières années, le rendement du capital de TransCanada pour la majorité de ses gazoducs réglementés au Canada (abstraction faite du réseau de l'Alberta) a diminué, passant de plus de 7 pour cent à environ 5,8 pour cent, compte tenu de l'application d'une formule fondée sur les obligations indexées adoptée par l'ONÉ en 1995. Par comparaison, le taux de rendement pour l'ensemble de l'industrie pipelinière en Amérique du Nord continue de s'établir à plus de 7 pour cent en moyenne.

En juin 2001, TransCanada a déposé auprès de l'ONÉ une demande concernant un rendement équitable pour obtenir un taux de rendement de 7,5 pour cent sur le capital du réseau principal au Canada, qui est d'environ 9 milliards de dollars. Le 21 juin 2002, l'ONÉ a fait connaître sa décision au sujet de la demande concernant un rendement équitable et accordait à TransCanada un taux de rendement d'environ 5,8 pour cent sur le capital du réseau principal au Canada. Il s'agit d'un taux de rendement sur l'avoir des actionnaires ordinaires de 9,53 pour cent sur un avoir réputé des actionnaires ordinaires de 33 pour cent.

« La décision de l'ONÉ nous déçoit, car elle ne reconnaît pas les risques commerciaux à long terme inhérents à notre réseau principal au Canada, plus particulièrement pour le tronçon du réseau qui sert au transport de gaz naturel à l'est de Winnipeg, a fait remarquer M. Kvisle. TransCanada doit exploiter cette section du réseau pendant encore au moins 30 ans pour récupérer le capital investi et rembourser la dette connexe. Nous éprouvons certaines inquiétudes quant à la possibilité d'approvisionner en gaz de l'Ouest canadien les marchés desservis par ce tronçon du réseau principal au Canada pendant la même période. Nous ne croyons pas que l'ONÉ a tenu compte de ces risques commerciaux considérables, comme en témoigne le faible taux de rendement du capital accordé à TransCanada. »

M. Kvisle a ajouté qu'en dépit de la déception de TransCanada à la suite de la décision de l'ONÉ, la Société maintient son engagement envers son entreprise pipelinière canadienne. « Notre réseau de l'Alberta, notre réseau de la Colombie-Britannique et le tronçon Ouest de notre réseau principal au Canada présentent des caractéristiques de risque-rendement plus favorables que le tronçon Est du réseau principal au Canada (à l'est de Winnipeg). Aujourd'hui, le réseau principal au Canada ne constitue qu'une partie du patrimoine de TransCanada, soit environ 40 pour cent du total de nos actifs. Puisque le tronçon Est du réseau principal au Canada ne représente désormais qu'environ 20 pour cent du total de nos actifs, nous croyons qu'il sera possible de gérer les risques qui s'y rattachent. »

Au sujet des occasions d'affaires pour les entreprises pipelinières et de production d'électricité en Amérique du Nord, M. Kvisle a fait remarquer qu'un grand nombre de concurrents de TransCanada éprouvent actuellement des difficultés financières, et ce, en partie à cause des risques importants auxquels ils sont exposés dans le secteur de la commercialisation et du commerce. « TransCanada s'est départie de son entreprise de commercialisation du gaz naturel en 2001, avant que la conjoncture de l'industrie ne se détériore. Notre solide bilan nous permet de tirer parti

d'occasions d'acquérir des gazoducs et des actifs du secteur de l'électricité de premier ordre sur des marchés américains privilégiés rapidement, fermement et de manière décisive. Nous nous réjouissons des nombreuses possibilités qui s'offrent à nous, mais nous évaluons chacune d'entre elles de façon prudente et disciplinée. »

Pour conclure, M. Kvisle a mentionné que TransCanada est devenue une entreprise solide et viable grâce à son engagement à la prudence financière et à l'excellence opérationnelle. « Au cours des deux dernières années, nous avons simplifié nos entreprises considérablement et ciblé les activités qui ont une incidence positive pour nos clients et nos actionnaires. Forte de cadres et d'employés chevronnés, TransCanada est une entreprise exploitée de main de maître. Je suis fier d'affirmer que de concert avec notre conseil d'administration et nos vérificateurs externes, ils ne ménagent aucun effort pour maintenir le plus haut degré de régie d'entreprise et d'éthique commerciale au sein de la Société. »

Téléconférence

TransCanada tiendra une téléconférence à 13 h (heure des Rocheuses) / 15 h (heure de l'Est) aujourd'hui au sujet des résultats financiers du deuxième trimestre de 2002 et de questions générales portant sur la Société. Les analystes, journalistes et autres intéressés désireux de participer doivent composer le 1 800 387-6216 ou le (416) 405-9328 (région de Toronto) au moins dix minutes avant le début de la conférence. Aucun code d'accès n'est nécessaire. La téléconférence sera également transmise en direct sur le site Web de TransCanada à www.transcanada.com.

La conférence débutera par de brefs commentaires des membres de la haute direction de TransCanada, suivis d'une période de questions et réponses à l'intention des analystes. Une période de questions et réponses à l'intention des journalistes suivra immédiatement.

La téléconférence pourra être entendue en reprise deux heures après sa conclusion et jusqu'à minuit le 3 août 2002; il suffit de composer le 1 800 408-3053 ou le (416) 695-5800 (région de Toronto) ainsi que le code d'accès 1219622. La conférence transmise sur le site Web sera archivée pour retransmission.

Au sujet de TransCanada

TransCanada est un chef de file du secteur énergétique nord-américain. La Société concentre ses activités sur le transport du gaz naturel et les services d'électricité, forte d'employés spécialisés dans ces domaines. Son réseau de gazoducs d'environ 38 000 kilomètres permet de transporter la plus grande partie du gaz naturel produit dans l'Ouest canadien vers les marchés à plus forte croissance du Canada et des États-Unis. TransCanada possède, contrôle ou aménage des installations produisant environ 2 250 mégawatts d'électricité – un volume d'électricité pouvant répondre à la demande de plus de deux millions de foyers moyens. Les actions ordinaires de TransCanada sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York sous le symbole TRP. Pour obtenir des renseignements complémentaires, consulter notre site Internet à www.transcanada.com.

Points saillants des résultats financiers du deuxième trimestre de 2002
(non vérifié)

Résultats d'exploitation (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Produits	1 396	1 319	2 640	2 675
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	202	96	388	258
Flux de trésorerie				
Fonds provenant des activités poursuivies	481	401	932	814
Dépenses en immobilisations attribuables aux activités poursuivies	(98)	(75)	(211)	(179)
Données statistiques sur les actions ordinaires	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Bénéfice net de base et dilué par action	0,42 \$	0,20 \$	0,81 \$	0,54 \$
Dividende par action	0,25 \$	0,225 \$	0,50 \$	0,45 \$
Fonds provenant des activités poursuivies par action	1,01 \$	0,84 \$	1,95 \$	1,71 \$
Actions ordinaires en circulation (en millions)				
Moyenne pour la période	478,0	475,5	477,5	475,3
À la fin de la période	478,4	475,6	478,4	475,6



TransCanada

Du possible au réel

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2002

Rapport trimestriel aux actionnaires

Aperçu des résultats consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Bénéfice net (perte nette) afférent(e)				
aux actions ordinaires				
Activités poursuivies	202	175	388	345
Activités abandonnées	-	(79)	-	(87)
	202	96	388	258
Bénéfice net (perte nette) de base				
et dilué(e) par action				
Activités poursuivies	0,42 \$	0,37 \$	0,81 \$	0,73 \$
Activités abandonnées	-	(0,17)	-	(0,19)
	0,42 \$	0,20 \$	0,81 \$	0,54 \$

Analyse par la direction

L'analyse par la direction qui suit doit être lue à la lumière des états financiers consolidés non vérifiés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) et des notes y afférentes joints aux présentes.

Résultats d'exploitation

Résultats consolidés

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies de TransCanada (bénéfice net) a été de 388 millions de dollars (0,81 \$ par action) pour le semestre terminé le 30 juin 2002, comparativement à 345 millions de dollars (0,73 \$ par action) pour la période correspondante de 2001, soit une augmentation de 43 millions de dollars (0,08 \$ par action). En juin 2002, l'Office national de l'énergie (ONÉ) a rendu sa décision au sujet de la demande concernant un rendement équitable de la Société (décision sur le rendement équitable) en vue de déterminer le coût du capital à inclure dans le calcul des droits définitifs de 2001 et 2002 pour son réseau principal au Canada. La décision sur le rendement équitable au sujet du coût en capital comprenait une augmentation du

ratio de l'avoir réputé des actionnaires ordinaires, pour le faire passer de 30 à 33 pour cent avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2001. L'ONÉ a également décidé que le rendement sur l'avoir calculé selon la formule de l'ONÉ continuait d'être pertinent pour le réseau principal au Canada. Par conséquent, le taux de rendement sur l'avoir des actionnaires ordinaires approuvé est de 9,61 pour cent pour 2001 et de 9,53 pour cent pour 2002. En juin 2002, TransCanada a constaté un bénéfice net après impôts de 16 millions de dollars (0,03 \$ par action) et de 9 millions de dollars (0,02 \$ par action) représentant l'incidence de la décision sur le rendement équitable pour l'exercice de la Société terminé le 31 décembre 2001 et le semestre terminé le 30 juin 2002, respectivement. Les résultats du semestre terminé le 30 juin 2002 comprennent également un montant après impôts de 7 millions de dollars se rapportant à la quote-part de TransCanada découlant d'une décision en faveur de Great Lakes au sujet de la taxe d'utilisation du Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs.

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour le semestre terminé le 30 juin 2002 s'est établi à 388 millions de dollars (0,81 \$ par action ordinaire), comparativement à 258 millions de dollars (0,54 \$ par action ordinaire) pour la même période en 2001. Les résultats de l'exercice à ce jour comprennent une perte nette liée aux activités abandonnées de 87 millions de dollars (0,19 \$ par action) attribuable à l'entreprise de commercialisation du gaz, dont la cession a été essentiellement menée à bien en 2001.

Le bénéfice net de TransCanada a totalisé 202 millions de dollars (0,42 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2002, comparativement à 175 millions de dollars (0,37 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2001. Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires pour le deuxième trimestre de 2002 a atteint 202 millions de dollars (0,42 \$ par action), alors qu'il avait été de 96 millions de dollars (0,20 \$ par action) au deuxième trimestre de 2001. Les résultats du deuxième trimestre de 2002 tiennent compte du bénéfice net de 25 millions de dollars pour la période du 1^{er} janvier 2001 au 30 juin 2002 découlant de la décision sur le rendement équitable.

Aperçu des résultats par secteur

(non vérifié) (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Transport	174	142	337	287
Électricité	37	38	77	84
Siège social	(9)	(5)	(26)	(26)
Activités poursuivies	202	175	388	345
Activités abandonnées	-	(79)	-	(87)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	202	96	388	258

Transport

Le bénéfice net de l'entreprise de transport s'est élevé respectivement à 174 millions de dollars et à 337 millions de dollars pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2002.

Aperçu des résultats - Transport

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Gazoducs détenus en propriété exclusive				
Réseau de l'Alberta	52	49	102	93
Réseau principal au Canada	92	68	160	136
Réseau de la Colombie-Britannique	1	2	3	3
	145	119	265	232
Entreprises pipelinières nord-américaines				
Great Lakes	14	13	36	28
TC Pipelines, LP	4	4	8	8
Iroquois	6	3	11	7
Portland	1	(1)	2	-
Foothills	4	6	9	11
Trans Québec & Maritimes	2	2	4	4
Régions nordiques	(1)	(1)	(2)	(1)
Autres	(1)	(3)	4	(2)
	29	23	72	55
Bénéfice net	174	142	337	287

Gazoducs détenus en propriété exclusive

Pour le deuxième trimestre de 2002, le bénéfice net du réseau de l'Alberta a augmenté de 3 millions de dollars pour atteindre 52 millions de dollars, comparativement à 49 millions de dollars pour le même trimestre en 2001. Le bénéfice net du semestre terminé le 30 juin 2002 a été de 9 millions de dollars supérieur à celui de la même période en 2001. L'augmentation du bénéfice net comparativement au trimestre et au semestre précédents provient des revenus incitatifs supérieurs découlant du règlement tarifaire pour le réseau de l'Alberta et de l'échéance, pendant le premier trimestre de 2002, des coûts de soutien de transition de TransCanada liés à la structure de tarification fondée sur les produits et les points de réception.

Le bénéfice net du réseau principal au Canada pour le deuxième trimestre de 2002 a été de 24 millions de dollars supérieur au chiffre inscrit pour le même trimestre en 2001. Le bénéfice net en 2002 tient compte de la décision sur le rendement équitable.

En juin 2001, TransCanada avait déposé auprès de l'ONÉ une demande concernant le rendement équitable pour déterminer les droits de 2001 et 2002 pour le réseau principal au Canada. Dans sa demande, TransCanada proposait un coût du capital moyen pondéré après impôts (CCMPAI) de 7,5 pour cent, ou encore un taux de rendement de 12,5 pour cent sur l'avoir réputé des actionnaires ordinaires de 40 pour cent en tant que rendement équitable compte tenu des divers risques auxquels le réseau principal au Canada est exposé. Le 21 juin 2002, l'ONÉ a fait connaître sa décision de ne pas adopter la méthode du CCMPAI.

Données statistiques sur l'exploitation Semestres terminés les 30 juin (non vérifié)	Réseau de l'Alberta*		Réseau principal au Canada**		Réseau de la C.-B.	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Base tarifaire moyenne (en millions de dollars)	5 074	5 229	8 937	9 226	199	206
Volumes livrés (en milliards de pieds cubes)						
Total	2 054	2 046	1 303	1 220	181	205
Moyenne par jour	11,3	11,3	7,2	6,7	1,0	1,1

*Les volumes reçus des champs pour le réseau de l'Alberta ont totalisé 2 049 milliards de pieds cubes pour le semestre terminé le 30 juin 2002 (2 066 milliards de pieds cubes en 2001); la moyenne quotidienne s'est établie à 11,3 milliards de pieds cubes (11,4 milliards de pieds cubes en 2001).

**Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les volumes reçus par le réseau principal au Canada à la frontière de l'Alberta et en Saskatchewan et destinés aux marchés se sont établis à 1 101 milliards de pieds cubes (1 039 milliards de pieds cubes en 2001), soit une moyenne de 6,1 milliards de pieds cubes par jour (5,7 milliards de pieds cubes par jour en 2001).

Entreprises pipelinières nord-américaines

La quote-part de TransCanada dans le bénéfice net de ses autres entreprises de transport pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2002 s'est élevée respectivement à 29 millions de dollars et à 72 millions de dollars. Il s'agit respectivement d'une augmentation de 6 millions de dollars et de 17 millions de dollars comparativement aux périodes correspondantes de 2001.

La progression du bénéfice pour l'exercice à ce jour comparativement à la même période de l'exercice précédent s'explique par la quote-part de 7 millions de dollars revenant à TransCanada à la suite d'une décision rendue en faveur de Great Lakes au sujet de la taxe d'utilisation du Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs. Compte non tenu de l'incidence de la décision en faveur de Great Lakes, l'accroissement du bénéfice net pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2002 est principalement attribuable à la participation supplémentaire acquise par TransCanada dans Iroquois et Portland en mai et juin 2001, respectivement et aux taux de change favorables. De plus, le bénéfice net tiré de la quote-part de TransCanada dans d'autres entreprises, y compris les installations de stockage de gaz CrossAlta, Ventures LP et TransGas de Occidente, a augmenté de 6 millions de dollars pendant le semestre terminé le 30 juin 2002, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Électricité

Aperçu des résultats - Électricité

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Placement dans S.E.C. Électricité	8	9	18	20
Établissements du nord-est des États-Unis	46	34	87	68
Établissements de l'Ouest	22	34	55	82
Frais généraux, administratifs et de soutien	(14)	(10)	(31)	(21)
Bénéfice d'exploitation et produits divers	62	67	129	149
Charges financières	(3)	(5)	(6)	(10)
Impôts sur les bénéfices	(22)	(24)	(46)	(55)
Bénéfice net	37	38	77	84

Le secteur Électricité a dégagé un bénéfice net de 37 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2002, soit un chiffre comparable à celui inscrit pour le deuxième trimestre de 2001. Le bénéfice net du semestre terminé le 30 juin 2002 a été de 7 millions inférieur à celui de la période correspondante en 2001. Les produits et les charges d'exploitation inscrits pour le deuxième trimestre de 2002 et le semestre terminé le 30 juin 2002 étaient inférieurs à ceux des périodes correspondantes en 2001 compte tenu du fléchissement des prix sur le marché.

Le bénéfice d'exploitation et les produits divers tirés du placement dans S.E.C. TransCanada Électricité pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2002 ont légèrement fléchi comparativement aux mêmes périodes en 2001. Ce recul s'explique essentiellement par l'interruption imprévue de l'exploitation de la centrale de Williams Lake et par l'émission de parts de fiducie supplémentaires en octobre 2001, ce qui a réduit la participation de TransCanada pour la faire passer de 41,6 pour cent à 35,6 pour cent.

La hausse du bénéfice d'exploitation et des produits divers attribuable aux établissements du nord-est des États-Unis pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2002, comparativement aux périodes comparables de 2001, provient principalement de l'acquisition de Curtis Palmer Hydroelectric Company L.P. en juillet 2001.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2002, le bénéfice d'exploitation et les produits divers afférents aux établissements de l'Ouest sont inférieurs au chiffre inscrit pour les mêmes périodes en 2001. Cette baisse provient avant tout de la capacité de TransCanada de tirer parti, en 2001, d'occasions suscitées par la hausse des prix sur le marché, la volatilité accrue du prix de l'électricité et les inefficacités entre les marchés régionaux. Les prix contractuels inférieurs obtenus en 2002 comparativement à 2001 pour les ventes de la production visée par la convention d'achat d'électricité (CAE) de la centrale Sundance A ont également contribué à faire régresser le bénéfice d'exploitation et les produits divers. Ces résultats ont été en partie neutralisés par le produit tiré de l'acquisition faite indirectement par TransCanada, en décembre 2001, d'une participation de 50 pour cent dans la CAE de Sundance B et de la mise en exploitation commerciale des centrales de Redwater et de Carseland en janvier 2002. Les actifs nets de commerce de produits énergétiques s'établissaient à 324 millions de dollars au 30 juin 2002 (333 millions de dollars au 31 décembre 2001). Ce montant comprend 306 millions de dollars (314 millions de dollars au 31 décembre 2001) relativement à l'investissement initial de la Société pour acheter les CAE de Sundance A et B et 18 millions de dollars (19 millions de dollars au 31 décembre 2001) au titre d'autres opérations.

Siège social

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les charges nettes du secteur Siège social ont été comparables à celles inscrites pour la même période en 2001, tandis que les charges nettes pour le deuxième trimestre de 2002 ont augmenté de 4 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2001. Les résultats du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2001 comprenaient des ajustements positifs aux gains de change de 9 millions de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement, compte tenu de l'adoption rétroactive requise, le 1^{er} janvier 2002, d'une modification comptable liée à la conversion des devises étrangères préconisée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Abstraction faite de l'incidence de ces ajustements, les résultats de la Société en 2002 se sont améliorés comparativement aux périodes correspondantes en 2001, y compris les charges générales et administratives inférieures liées aux services appuyant les activités abandonnées constatées en 2002 par rapport à 2001. Les charges financières du secteur Siège social au deuxième trimestre de 2002 se sont accrues comparativement à celles inscrites pour le deuxième trimestre de 2001 en raison d'un ajustement inscrit par TransCanada en juin 2002 au titre de la décision sur le rendement équitable.

Activités abandonnées

Le conseil d'administration a approuvé en juillet 2001 un plan de cession de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société. La Société avait substantiellement achevé son retrait de l'entreprise de commercialisation du gaz au 31 décembre 2001. Tel qu'il est décrit dans l'analyse par la direction présentée dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, la Société continue d'assumer une responsabilité éventuelle relativement à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz abandonnée. Au 30 juin 2002, TransCanada a passé en revue la provision pour perte liée aux activités abandonnées, y compris des gains après impôts reportés et des obligations résiduelles d'un montant d'environ 100 millions de dollars relativement à l'entreprise de commercialisation du gaz, et elle a conclu qu'elle était adéquate. Par conséquent, les activités abandonnées n'ont aucunement influé sur le bénéfice du deuxième trimestre de 2002.

Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Pour le deuxième trimestre de 2002, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté d'environ 80 millions de dollars comparativement au même trimestre en 2001. Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les fonds provenant des activités poursuivies se sont élevés à 932 millions de dollars, alors qu'ils avaient totalisé 814 millions de dollars pour la même période en 2001.

La capacité de TransCanada de générer, à court et à long terme, des liquidités et des quasi-espèces suffisantes pour répondre à ses besoins et de continuer d'assurer sa croissance prévue demeure inchangée depuis le 31 décembre 2001.

Activités d'investissement

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les dépenses en immobilisations ont totalisé 215 millions de dollars (223 millions de dollars en 2001) et se rapportaient principalement à l'entretien et au maintien de la capacité des installations de l'entreprise de transport ainsi qu'à la construction de nouvelles centrales électriques en Alberta.

Activités de financement

Pendant le semestre terminé le 30 juin 2002, TransCanada a utilisé une partie de ses liquidités pour rembourser des emprunts de 116 millions de dollars venus à échéance et réduire de 240 millions de dollars le solde des billets à payer.

Dividendes

Le 26 juillet 2002, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré, pour le trimestre terminé le 30 septembre 2002, un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action ordinaire en circulation. Il s'agit du 155^e dividende consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires. Le dividende est payable le 31 octobre 2002 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2002. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

Activités abandonnées

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ont totalisé 51 millions de dollars; pour la même période en 2001, la Société avait inscrit des sorties nettes liées aux activités d'exploitation de 603 millions de dollars. Les importantes sorties nettes du semestre terminé le 30 juin 2001 avaient été affectées principalement à l'entreprise de commercialisation du gaz, et elles avaient servi à remettre en 2001 la marge en espèces reçue en 2000, à régler les pertes sur les transactions gazières et à effectuer d'autres ajustements au fonds de roulement.

Les résultats du semestre terminé le 30 juin 2002 ne comprennent aucune cession au titre des activités abandonnées, comparativement à des cessions de 957 millions de dollars durant la même période en 2001.

Gestion des risques

Pour ce qui est des activités poursuivies, les risques de marché de TransCanada demeurent essentiellement inchangés depuis le 31 décembre 2001. Toutefois, compte tenu de la récente détérioration de la solvabilité d'un certain nombre de contreparties, TransCanada a atténué ce risque de crédit accru, et continuera de le faire, en obtenant des garanties financières supplémentaires, y compris des lettres de crédit et(ou) des fonds en espèces. La Société demeure exposée à certains risques en raison de la cession de l'entreprise de commercialisation du gaz. Se reporter à l'explication fournie à la rubrique Résultats d'exploitation – Activités abandonnées. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les risques.

TransCanada gère les risques de marché et de crédit auxquels elle est exposée conformément aux lignes de conduite de la Société en matière de risques et aux limites établies pour ses positions. Les lignes de conduite et limites sont conçues de manière à atténuer le risque de perte importante. Les principaux risques de marché auxquels la Société est exposée sont attribuables à la volatilité des prix des produits de base ainsi qu'aux taux d'intérêt et aux taux de change. La Société est également exposée à un risque de perte en raison du défaut de contreparties de respecter leurs engagements financiers contractuels.

Convention comptable d'importance critique

La convention comptable d'importance critique de TransCanada concerne le mode de comptabilisation de ses activités réglementées. Elle demeure inchangée depuis le 31 décembre 2001. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur la convention comptable d'importance critique.

Perspectives

Les perspectives pour les secteurs d'activité de la Société sont essentiellement inchangées depuis le 31 décembre 2001. Malgré sa déception au sujet de la décision sur le rendement équitable, TransCanada maintient son engagement pour son entreprise de gazoducs au Canada, et elle examine d'autres modèles d'entreprise qui, espère-t-elle, lui permettront de réduire le risque lié au réseau principal au Canada en assurant la récupération du capital sur une période plus courte et en procurant un rendement du capital correspondant à ce risque inférieur. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2001 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les perspectives.

Grâce à son bénéfice et à ses flux de trésorerie, ainsi qu'à son solide bilan au 30 juin 2002, la Société a la souplesse financière nécessaire pour investir judicieusement dans ses entreprises essentielles, soit le transport et l'électricité. Les cotes de crédit sur les titres d'emprunt de premier rang non garantis de la Société accordées par Dominion Bond Rating Service Limited, Moody's Investors Service et Standard & Poor sont actuellement A, A2 et A-, respectivement, et ses tendances et perspectives d'avenir sont considérées stables.

Autres faits nouveaux

Transport

Gazoducs détenus en propriété exclusive

Réseau de la Colombie-Britannique

En juin 2002, l'ONÉ a approuvé la demande de TransCanada au sujet de l'agrandissement de son réseau de gazoducs en Colombie-Britannique. L'ONÉ a approuvé la construction d'une canalisation d'environ 24 kilomètres et des modifications aux stations de compression d'Elko et de Moyie, qui font partie du réseau de la Colombie-Britannique de TransCanada. La capacité nominale contractuelle des installations visées par la demande totalisera 420 millions de pieds cubes par jour. Le coût du projet est évalué à 48 millions de dollars, et la date de mise en service proposée est le 1^{er} novembre 2002.

Informations prospectives

Le présent rapport trimestriel contient des informations prospectives qui sont assujetties à des risques et des incertitudes importants. Les résultats ou événements prévus dans ces informations pourraient différer des résultats ou des événements qui se produiront. Les facteurs en raison desquels les résultats ou événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles comprennent, notamment, la capacité de TransCanada de mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et la question de savoir si ces initiatives stratégiques produiront les avantages escomptés, la disponibilité et les prix des produits énergétiques de base, les décisions des organismes de réglementation, les facteurs de concurrence dans le secteur des gazoducs et de l'électricité ainsi que la conjoncture économique en Amérique du Nord. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces facteurs et sur d'autres, prière de consulter les rapports déposés par TransCanada auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. TransCanada n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

États consolidés des résultats

(non vérifié) (en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Produits	1 396	1 319	2 640	2 675
Charges				
Charges d'exploitation	609	597	1 095	1 216
Amortissement	213	197	420	391
	822	794	1 515	1 607
Bénéfice d'exploitation	574	525	1 125	1 068
Autres charges (produits)				
Charges financières	218	205	439	438
Charges financières des coentreprises	22	26	45	52
Provision pour fonds utilisés pendant la construction	(2)	(1)	(4)	(3)
Intérêts créditeurs et autres produits	(17)	(21)	(36)	(48)
	221	209	444	439
Bénéfice tiré des activités poursuivies				
avant les impôts sur les bénéfices	353	316	681	629
Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs	136	123	264	249
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	217	193	417	380
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	(79)	-	(87)
Bénéfice net	217	114	417	293
Charges liées aux titres privilégiés	9	12	18	24
Dividendes sur les actions privilégiées	6	6	11	11
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	202	96	388	258
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies	202	175	388	345
Activités abandonnées	-	(79)	-	(87)
	202	96	388	258
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action				
Activités poursuivies	0,42 \$	0,37 \$	0,81 \$	0,73 \$
Activités abandonnées	-	(0,17)	-	(0,19)
	0,42 \$	0,20 \$	0,81 \$	0,54 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	478,0	475,5	477,5	475,3

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié) (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	217	193	417	380
Amortissement	213	197	420	391
Variation des actifs nets de produits énergétiques	4	16	9	28
Impôts futurs	54	5	107	35
Autres	(7)	(10)	(21)	(20)
Fonds provenant des activités poursuivies	481	401	932	814
Augmentation du fonds de roulement d'exploitation	(2)	(31)	(56)	(79)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	479	370	876	735
Sorties nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	(7)	(249)	51	(603)
	472	121	927	132
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(98)	(75)	(215)	(223)
Acquisitions, déduction faite de l'encaisse acquise	-	(37)	-	(37)
Aliénation d'éléments d'actif	-	260	-	957
Montants reportés et autres	(134)	12	(113)	(8)
(Sorties nettes) rentrées nettes liées aux activités d'investissement	(232)	160	(328)	689
Activités de financement				
Dividendes et charges liées aux titres privilégiés	(140)	(134)	(267)	(248)
Billets à payer remboursés, montant net	(69)	(53)	(240)	(55)
Réduction de la dette à long terme	(24)	(200)	(116)	(347)
Dette sans recours émise par les coentreprises	4	6	5	11
Réduction de la dette sans recours des coentreprises	(29)	(23)	(42)	(33)
Actions ordinaires émises	16	2	31	10
Sorties nettes liées aux activités de financement	(242)	(402)	(629)	(662)
(Diminution) augmentation de l'encaisse et des placements à court terme	(2)	(121)	(30)	159
Encaisse et placements à court terme				
Au début de la période	271	789	299	509
Encaisse et placements à court terme				
À la fin de la période	269	668	269	668

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

(en millions de dollars)	30 juin 2002 (non vérifié)	31 décembre 2001
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	269	299
Débiteurs	642	655
Stocks	173	177
Autres	56	43
Actifs nets de commerce de produits énergétiques	139	152
	<u>1 279</u>	<u>1 326</u>
Actifs nets de commerce de produits énergétiques	332	365
Placements à long terme	262	268
Immobilisations corporelles	17 550	17 863
Autres éléments d'actif	358	335
	<u>19 781</u>	<u>20 157</u>
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Billets à payer	103	343
Créditeurs	722	786
Intérêts courus	242	233
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	426	483
Tranche de la dette sans recours des coentreprises échéant à court terme	80	44
Provision pour perte liée aux activités abandonnées	241	264
Passifs nets de commerce de produits énergétiques	54	72
	<u>1 868</u>	<u>2 225</u>
Passifs nets de commerce de produits énergétiques	93	112
Montants reportés	364	393
Dette à long terme	9 226	9 347
Impôts futurs	127	49
Dette sans recours des coentreprises	1 190	1 295
Déventures subordonnées de rang inférieur	237	237
	<u>13 105</u>	<u>13 658</u>
Avoir des actionnaires		
Titres privilégiés	675	675
Actions privilégiées	389	389
Actions ordinaires	4 595	4 564
Surplus d'apport	263	263
Bénéfices non répartis	744	595
Redressement au titre du change	10	13
	<u>6 676</u>	<u>6 499</u>
	<u>19 781</u>	<u>20 157</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifié) (en millions de dollars)	Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001
Solde au début de la période	595	415
Bénéfice net	417	293
Charges liées aux titres privilégiés	(18)	(24)
Dividendes sur actions privilégiées	(11)	(11)
Dividendes sur actions ordinaires	(239)	(214)
	744	459

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont présentées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, exception faite des modifications décrites ci-après. Les états financiers consolidés du semestre terminé le 30 juin 2002 ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels, et ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels compris dans le rapport annuel 2001 de TransCanada. Les montants sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certains chiffres correspondants ont été retraités pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Étant donné que la détermination des montants relatifs à de nombreux actifs, passifs, produits et charges dépend d'événements futurs, l'établissement des présents états financiers consolidés exige le recours à des estimations et à des hypothèses. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable, et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la Société.

Réglementation

En novembre 2001, l'Office nationale de l'énergie (ONÉ) a approuvé la demande de droits et tarifs de TransCanada de 2001 et 2002 pour le réseau principal au Canada, qui a réglé toutes les questions autres que le coût en capital. L'ONÉ a également déterminé que les droits provisoires demeureraient en vigueur jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue au sujet du coût du capital. En juin 2002, l'ONÉ a fait connaître à la Société sa décision sur la demande concernant un rendement équitable (décision sur le rendement équitable) visant à déterminer le coût du capital à inclure dans le calcul des droits définitifs pour 2001 et 2002 pour le réseau principal au Canada. La décision sur le rendement équitable au sujet du coût du capital prévoyait une augmentation du ratio de l'avoir réputé des actionnaires ordinaires, qui passait de 30 à 33 pour cent avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2001. L'ONÉ a également décidé que le rendement de l'avoir calculé en fonction de la formule de l'ONÉ demeurerait approprié pour le réseau principal au Canada, ce qui donne lieu à un taux de rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires approuvé de 9,61 pour cent pour 2001 et de 9,53 pour 2002. En juin 2002, TransCanada a constaté un bénéfice net après impôts de 16 millions de dollars (0,03 \$ par action) et de 9 millions de dollars (0,02 \$ par action) représentant l'incidence de la décision sur le rendement équitable sur les résultats de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 et le semestre terminé le 30 juin 2002, respectivement.

2. Modifications comptables

Conversion des devises étrangères

TransCanada a adopté, le 1^{er} janvier 2002, une modification apportée au chapitre 1650 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, « Conversion des devises étrangères ». Cette modification supprime le report et l'amortissement des gains et des pertes de change non matérialisés au

titre des éléments monétaires libellés en devises étrangères dont la durée de vie prédéterminée ou prévisible s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités. Au 1^{er} janvier 2002, l'incidence cumulative de cette modification comptable s'est traduite par une augmentation de 1 million de dollars des bénéfices non répartis. L'incidence de cette modification sur le bénéfice, qui est reflétée dans les résultats du secteur Siège social, a été une augmentation de 5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001. Pour le deuxième trimestre de 2002 et le semestre terminé le 30 juin 2002, l'incidence de cette modification sur le bénéfice a été de néant [(4) millions de dollars pour le premier trimestre de 2001; 9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2001; néant pour les troisième et quatrième trimestres de 2001].

Rémunération à base d'actions

TransCanada a adopté, le 1^{er} janvier 2002, le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Ce chapitre définit les normes de constatation, d'évaluation et de présentation de la rémunération et d'autres paiements à base d'actions en échange de biens et de services. Il s'applique aux opérations dans le cadre desquelles une entreprise attribue des actions ordinaires, des options d'achat d'actions (aussi appelées « options sur actions ») ou d'autres instruments de capitaux propres ou engage des passifs dont le montant est fonction du prix des actions ordinaires ou d'autres instruments de capitaux propres. Pratiquement à tous égards, ce chapitre est conforme au SFAS No. 123 que la Société avait adopté avant 2002 aux fins des PCGR des États-Unis. Cette nouvelle norme a été appliquée prospectivement aux fins des PCGR du Canada avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2002.

Le 25 février 2002, la Société a émis 1 946 300 options d'achat d'actions ordinaires au prix de 21,43 \$ aux termes du régime d'intéressement des cadres de la Société. En règle générale, 25 pour cent des actions ordinaires visées par les options peuvent être achetées à la date d'attribution, et une autre tranche de 25 pour cent peut être achetée à chacune des trois dates d'anniversaire de l'attribution subséquentes.

TransCanada comptabilise en fonction de la date de règlement les options d'achat d'actions consenties aux employés. Dans le cas des options d'achat d'actions attribuées après le 1^{er} janvier 2002, l'application de la méthode de la juste valeur préconisée en vertu de la nouvelle norme aurait donné lieu à un bénéfice net afférent aux actions ordinaires de 2 millions de dollars inférieur et à un bénéfice net par action de 0,01 \$ inférieur pour le semestre terminé le 30 juin 2002. La Société utilise le modèle de Black et Scholes pour effectuer ce calcul.

3. Information sectorielle

Trimestres terminés les 30 juin (non vérifié - en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Produits	1 066	950	330	369	-	-	1 396	1 319
Charges d'exploitation	(350)	(293)	(257)	(298)	(2)	(6)	(609)	(597)
Amortissement	(198)	(188)	(15)	(8)	-	(1)	(213)	(197)
Bénéfice (perte) d'exploitation	518	469	58	63	(2)	(7)	574	525
Charges financières et charges liées aux actions privilégiées	(208)	(214)	(3)	(3)	(22)	(6)	(233)	(223)
Charges financières des coentreprises	(22)	(24)	-	(2)	-	-	(22)	(26)
Autres produits	8	6	4	4	7	12	19	22
Impôts sur les bénéfices	(122)	(95)	(22)	(24)	8	(4)	(136)	(123)
Activités poursuivies	174	142	37	38	(9)	(5)	202	175
Activités abandonnées							-	(79)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							202	96

Semestres terminés les 30 juin (non vérifié - en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Produits	2 007	1 916	633	759	-	-	2 640	2 675
Charges d'exploitation	(610)	(602)	(481)	(601)	(4)	(13)	(1 095)	(1 216)
Amortissement	(390)	(374)	(30)	(15)	-	(2)	(420)	(391)
Bénéfice (perte) d'exploitation	1 007	940	122	143	(4)	(15)	1 125	1 068
Charges financières et charges liées aux actions privilégiées	(414)	(430)	(6)	(7)	(48)	(36)	(468)	(473)
Charges financières des coentreprises	(45)	(49)	-	(3)	-	-	(45)	(52)
Autres produits	24	20	7	6	9	25	40	51
Impôts sur les bénéfices	(235)	(194)	(46)	(55)	17	-	(264)	(249)
Activités poursuivies	337	287	77	84	(26)	(26)	388	345
Activités abandonnées							-	(87)
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							388	258

Total de l'actif (en millions de dollars)	30 juin 2002 (non vérifié)	31 décembre 2001
Transport	17 001	17 269
Électricité	2 025	2 083
Siège social	549	480
Activités poursuivies	19 575	19 832
Activités abandonnées	206	325
	19 781	20 157

4. Activités abandonnées

En juillet 2001, le conseil d'administration a approuvé un plan de cession de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société, qui assurait des approvisionnements, des services de transport et de gestion des biens, ainsi que des produits et services financiers structurés. En décembre 1999, le conseil d'administration avait approuvé un plan (plan de décembre) de cession de l'entreprise d'activités internationales de la Société, de son entreprise d'activités intermédiaires au Canada et de certaines autres entreprises. Les cessions prévues au plan de décembre avaient essentiellement été menées à bien au 31 décembre 2001.

La Société continue d'assumer une responsabilité éventuelle relativement à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz cédée. Au 30 juin 2002, la provision pour perte liée aux activités abandonnées, y compris une somme d'environ 100 millions de dollars au titre des gains après impôts reportés et des obligations résiduelles liés à l'entreprise de commercialisation du gaz, a été passée en revue et jugée appropriée.

Les produits liés aux activités abandonnées se sont établis à 9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2002 (3 360 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2001) et à 23 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2002 (9 889 millions de dollars en 2001). La provision pour perte liée aux activités abandonnées totalisait 241 millions de dollars au 30 juin 2002 (264 millions de dollars au 31 décembre 2001). Ce chiffre comprend un montant de 126 millions de dollars (129 millions de dollars au 31 décembre 2001) lié à la commercialisation du gaz et un montant de 115 millions de dollars (135 millions de dollars au 31 décembre 2001) lié au plan de décembre.

Autres informations financières sur les activités abandonnées

Les montants liés aux activités abandonnées ci-dessous sont compris dans le bilan consolidé.

(en millions de dollars)	30 juin 2002 (non vérifié)	31 décembre 2001
Actif à court terme	95	113
Actif à long terme	111	212
Passif à court terme	(94)	(116)
Passif à long terme	(2)	(9)
Actif net lié aux activités abandonnées	110	200

5. Engagements et éventualités

La Canadian Alliance of Pipeline Landowners Association et deux propriétaires fonciers individuels ont intenté, en vertu de la *Loi de 1992 sur les recours collectifs* de l'Ontario, une action contre la Société et Enbridge Inc. pour les dommages qu'ils auraient présumément subis du fait qu'ils se soient vu imposer, sur leurs terrains, une zone de contrôle qui se situe dans les 30 mètres de part et d'autre de la canalisation, conformément à l'article 112 de la *Loi de l'Office national de l'énergie*. La Société croit que la demande n'est pas fondée et se défendra vigoureusement. La Société n'a constitué aucune provision liée à un passif éventuel. Tout passif, s'il en est, serait traité par le truchement du processus de réglementation.

Renseignements complémentaires

Au 30 juin 2002, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de TransCanada s'élevait à 478 397 630. En outre, le nombre d'options en circulation visant l'achat d'actions ordinaires s'établissait à 14 208 011, dont 11 442 481 pouvaient être levées au 30 juin 2002.

TransCanada est heureuse de répondre aux questions des actionnaires et des investisseurs éventuels. Renseignements : Relations avec les investisseurs, au 1 800 361-6522 (Canada et États continentaux des États-Unis). Numéro d'accès direct : David Moneta/Debbie Persad au (403) 920-7911. Télécopieur pour les investisseurs : (403) 920-2457. Relations avec les médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz au (403) 920-7877

Site Internet de TransCanada : <http://www.transcanada.com>